



CEDRIC SANDOZ

MORGES**Association de quatre musées pour la com**

La Fondation Bolle, le Musée Forel, la Maison du dessin de presse et le Château de Morges unis par la même ambition. **PAGE 7**

VENDREDI 20 FÉVRIER 2015 **LA CÔTE**

RÉGION

SKI Les remontées mécaniques sollicitent 4 francs par habitant, avant de réorganiser la structure et la gouvernance de la société.

Et la quête reprend à la Dôle

DIDIER SANDOZ
dsandoz@lacote.ch

«On se retrouve à nouveau, quatre ans seulement après cette afreuse saison 2010-11», a lancé Stéphane Natalini, président de la société Télé Dôle, jeudi matin devant l'assemblée des syndics du district de Nyon. Et le motif de sa nouvelle visite était le même: collecter des fonds dans l'urgence afin d'éviter la faillite de la société qui exploite les remontées mécaniques du massif jurassien. Concrètement, Télé Dôle a besoin de 4 francs par habitant résidant dans les 47 communes du district pour assurer le bouclage de sa présente saison. L'ancien syndic de Saint-Cergue n'a pas caché que cet apport ponctuel ne suffira pas à assurer l'avenir de la société des remontées mécaniques.

Hormis l'équilibrage des comptes, l'urgence consiste à repenser la compagnie dans sa structure et sa gouvernance. La volonté de retrait du Nyon-Saint-Cergue, annoncée l'été dernier, impliquera nécessairement une refonte de l'entreprise exploitant les téléskis.

S'alléger du poids de la dette

«En Suisse, rares sont les sociétés de remontées mécaniques qui tournent sans manne des collectivités publiques, souligne Stéphane Natalini. Et certainement que neuf sur dix ont divisé les entreprises en une société d'exploitation et une autre d'investissement, histoire que le poids de la dette ne pèse pas excessivement sur l'activité courante.»

Cette option séduit les responsables d'Espace Dôle qui actuellement porte seule le poids des



Le 18 janvier, malgré quelques dizaines de centimètres de poudre tombés sur le massif jurassien, les dameuses ne pouvaient pas encore entrer en action à cause de terrains plus accidentés que chez les voisins français des Rousses qui ont réaménagé leurs pistes. ARCHIVES CÉLINE REUILLE

charges d'exploitation et celui de l'investissement. La décision finale reviendra aux actionnaires qui tiendront une assemblée générale extraordinaire en juin. Jeudi, le président du conseil d'administration a néanmoins dévoilé le scénario qui lui semble le plus pertinent.

Un massif à louer

Il s'agirait de diviser l'actuelle compagnie en deux entités. «Il nous paraît important que le massif et ses installations restent en mains suisses. Ce massif est chez nous, il

le restera, commente le président du conseil d'administration. Par contre, il serait bon de mutualiser les frais opérationnels avec nos voisins français de la Sogestar.» La partie suisse prendrait donc en charge les investissements et la gestion des installations mécaniques. Pour info, le solde de l'emprunt cautionné par les communes du district pour la réalisation du télésiège des Dappes en 2007 se monte à près de 2,5 millions.

Cette société propriétaire pourra ainsi louer le massif à une autre entité, la Sogestar (Société de

gestion de la station des Rousses) qui assurerait le service aux skieurs.

Douze communes ont déjà dit oui

En attendant cet éventuel dénouement, le conseil d'administration a décidé de geler tout investissement – notamment le nivellement d'une partie des pistes pour pouvoir commencer à damer avec moins de neige – tant que le modèle de la future structure n'est pas établi. «Mais l'important maintenant, c'est de

SANS CHEF TECHNIQUE, UN DOMAIN VITE CONDAMNÉ

«Pour fermer le robinet des charges et limiter les dégâts», Télé Dôle a dû se résoudre à licencier, pour fin avril, ses trois employés fixes parmi lesquels Joël Crettin, chef technique. «Ça fait mal de signifier son congé à des collaborateurs qui ont porté le domaine à bout de bras, certains depuis 31 ans», commente Stéphane Natalini.

La réaction de l'Office fédéral des transports ne s'est pas fait attendre.

Sans chef technique, il n'y aura plus d'exploitation possible des remontées mécaniques.

«Et dans ce cas-là, ce même office exigerait le démantèlement rapide des installations», poursuit l'entrepreneur saint-cerguois.

Depuis l'ouverture tardive des pistes, les dirigeants espèrent néanmoins générer les recettes qui leur permettront de réengager au plus vite leurs collaborateurs. ☐

sauver Télé Dôle de la faillite et de surtout éviter de devoir actionner le cautionnement des communes», a repris le syndic de Trélex, Antonio Bilardo.

L'appel à l'aide avait été lancé il y a quelques semaines aux 47 communes du district de Nyon. Douze d'entre elles ont déjà répondu positivement à la demande de 4 francs par habitant, alors que la Municipalité de Saint-Cergue s'apprête à solliciter à son Conseil communal pour l'octroi d'un soutien de 100 000 francs. «Je sais que les élus préfèrent dépenser leurs sous dans leur village, mais sachez qu'investir à la Dôle, c'est aussi investir pour votre commune», a lancé Stéphane Natalini en guise de conclusion. ☐

CARIBANA
Mika donnera le clap final de la 25^e édition



ARCHIVES LA CÔTE

Et une de plus! Jeudi matin, les organisateurs du Caribana ont dévoilé une nouvelle tête d'affiche de la programmation 2015. C'est Mika, pop star britannico-libanaise, qui clôturera la 25^e édition de l'événement, le dimanche 7 juin. Soit la soirée «Caribateens» destinée au jeune public. L'auteur-compositeur est actuellement en pleine préparation de son nouvel album. Il n'est donc pas impossible qu'il joue ce soir-là quelques nouveaux titres.

La programmation complète de la 25^e édition du festival sera dévoilée le vendredi 6 mars. Mais on sait déjà que Marilyn Manson et Eluveitie (mercredi 3 juin) seront de la partie. Mais aussi Bastille et Parov Stelar Band (jeudi 4 juin), Gentleman et Danakil (vendredi 5 juin), et Marlon Roudette et William White (samedi 6 juin). A l'occasion de la présentation complète du programme, le bluesman anglais John J. Presley ainsi que les locaux d'Elvett (trip-hop) et Colveen (rock) se produiront à la salle communale de Nyon dès 19h30. ☐ AGO

PRANGINS
Atelier vacances

Le Musée national propose «Jeux d'ombres», une activité réservée aux enfants de 7 à 12 ans. Elle se déroulera mardi de prochain. Inscriptions au 058 469 38 96. ☐ COM

LA GRACIEUSE L'ex-administrateur est reconnu coupable.

Condamnation confirmée

La Cour d'appel vient de confirmer le jugement à l'encontre de l'ex-administrateur de La Gracieuse («La Côte» du 17 février). Sa condamnation à 42 mois de prison est ferme et définitive. Son avocat, M^e Alain Brogli, attend de recevoir les considérants du jugement – soit les arguments retenus par les juges – pour déterminer s'il portera l'affaire devant le Tribunal fédéral ou pas. Une éventualité que soutient son client, puisque ce dernier songe même à aller jusqu'à devant la Cour européenne des droits de l'homme pour se faire entendre. Ce Hollandais n'a pas remis les pieds en Suisse depuis ses démêlés avec la justice. L'ancien administrateur, qui a pillé consciencieusement La



Le domaine de La Gracieuse a été méthodiquement pillé par son ancien administrateur, le menant à la faillite. ARCHIVES LA CÔTE

Gracieuse, laissant un trou de 12 millions au moment du prononcé de la faillite, aimerait que les magistrats entendent un de ses comptables. Ce que la justice a toujours refusé, cet expert

étant domicilié au Canada et pouvant se retrancher derrière le secret de fonction. De plus, des documents manquent au dossier, notamment les comptes 2001 et 2002... ☐ DS

MORGES Les pompiers ont été mobilisés à plusieurs reprises.

Les interventions se suivent

Hier, peu avant midi, sept pompiers morgiens sont intervenus, avec trois véhicules à l'avenue de la Gottaz 36, à Morges, pour une voiture qui a pris feu en sortant du parking. «Avec la colonne de fumée noire, cela se voyait de partout. Le véhicule est totalement détruit», souligne le commandant Eric Hen-



Une voiture s'est embrasée sur un parking. C. SANDOZ

ry. Durant la nuit de mercredi à jeudi, les hommes du feu ont été sortis du lit à 3h50 pour un feu d'appartement à Morges. Le matelas dans une chambre s'est enflammé. «Nous n'aimons pas être appelés au milieu de la nuit, nous appréhendons toujours un peu, c'est jamais très bien, explique le commandant du SIS Morget. Là, la personne a eu beaucoup de chance, car elle s'est réveillée. Elle a été emmenée en ambulance à l'hôpital pour un contrôle.» Ce sont 16 pompiers qui se sont levés au milieu de la nuit pour cette intervention. Aucune autre personne n'a dû être évacuée, mais la chambre est détruite.

Un début d'année fort en interventions (lire «La Côte» de jeudi pour le feu de haie de mardi soir) puisque l'alarme a également sonné mercredi après-midi pour un feu de ferme au chemin de la Vergognausaz à Saint-Prex. Un appel qui déclenche automatiquement le gros déploiement. Samedi, ils avaient déjà été appelés sur ce site. Les deux fois pour la chaufferie aux pellets qui a connu des problèmes et dégagé de la fumée. Heureusement plus de peur que de mal. ☐ FMO